



**COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016**

**DÉLIBÉRATION N° 2016-100**

**ASSAINISSEMENT**

**16 – Lancement de la procédure d'attribution et signature du marché public avec le(s) titulaire(s)  
concernant les travaux de réhabilitation du réseau intercommunal d'eaux usées sur les communes de  
MOISSELLES/ATTAINVILLE - (Opération n° 482G)**

Date de la convocation : le 30 novembre 2016,

**Nombre de délégués en exercice : 70**

Président de séance : Guy MESSAGER – Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : Gérard SAINTE-BEUVE – Commune de LE THILLAY

**Présents : 47**

Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), Claude ROUYER et Michel RUDANT (Commune d'Attainville), Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Jean-Pierre DAUX (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, Commune de Montmorency), Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-Lès-Louvres), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Marcel BOYER et Evelyne JUMELLE (Commune d'Écouen), Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-lès-Louvres), Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE (Commune d'Ézanville), Luc VILLERMIN et Roland PY (Commune de Fontenay-en-Parisis), Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Gérald VERGET (Commune de Louvres), Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Geneviève RAISIN et Bernard LARIDAN (Commune de Montsault), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puisieux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE et Laure QUERE (Commune de Le Thillay), Alain GOLETTO (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et représentés : 2**

Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay),  
Mathieu DOMAN (Commune d'Arnouville), à Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville).

**Présents sans droit de vote : 0**

## ASSAINISSEMENT

### **16 – Lancement de la procédure d’attribution et signature du marché public avec le(s) titulaire(s) concernant les travaux de réhabilitation du réseau intercommunal d’eaux usées sur les communes de MOISSELLES/ATTAINVILLE - (Opération n° 482G)**

#### ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Le présent dossier concerne la réhabilitation du collecteur intercommunal d’eaux usées sous le Chemin des Fonds et du Chemin Rural dit « Des Fontaines » à la Rue du Goulot sur les communes d’ATTAINVILLE et de MOISSELLES.

Cette opération a déjà été présentée et délibérée lors du Comité Syndical du 30 novembre 2011 et n’avait pu aboutir pour des raisons foncières.

Le Syndicat a relancé l’ensemble des inspections télévisées du réseau intercommunal d’eaux usées afin d’en contrôler son état en mai 2016. L’analyse de ces inspections télévisuelles a révélé un grand nombre de désordres structurels et d’étanchéité, tels que la présence de radicelles, la présence de contre pentes, d’obstructions, de fissures ouvertes, de dépôts de matériaux durs, de concrétions, et de décentrages importants sur l’ensemble des réseaux visités.

Le SIAH envisage de réhabiliter le collecteur d’eaux usées actuel de diamètre 200 millimètres en grès d’une longueur de 2253 mètres linéaires par chemisage et de diamètre 600 millimètres en béton armé d’une longueur de 145 mètres linéaires.

Le montant des travaux retenu est de 545 000 € HT, y compris dépenses connexes.

Les crédits sont prévus au budget Assainissement, chapitre 23, article 2315.

#### ***CECI EXPOSÉ***

Après avoir entendu le rapport d’Antoine ESPIASSE,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code des Marchés Publics,

**Vu** le montant prévisionnel du projet, soit 545 000 € HT,

**Vu** le résultat des inspections télévisées, présentant des désordres structurels et des problèmes d’étanchéité,

**Considérant** la nécessité pour le syndicat de lancer la procédure d’attribution et de signer le marché public avec le(s) titulaire(s) relatif aux travaux de réhabilitation du réseau intercommunal d’eaux usées sur les communes de MOISSELLES/ATTAINVILLE - (Opération n° 482G),

## ASSAINISSEMENT

**16 – Lancement de la procédure d’attribution et signature du marché public avec le(s) titulaire(s) concernant les travaux de réhabilitation du réseau intercommunal d’eaux usées sur les communes de MOISSELLES/ATTAINVILLE - (Opération n° 482G)**

### **LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L’UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :**

**1 – Autorise** le Président à lancer la procédure d’attribution et à signer le marché public avec le(s) titulaire(s) concernant les travaux de réhabilitation du réseau intercommunal d’eaux usées sur les communes de MOISSELLES/ATTAINVILLE - (Opération n° 482G),

**2 – Prend acte** que le montant des travaux retenu est de 545 000 € HT, y compris dépenses connexes,

**3 – Prend acte** que les crédits sont inscrits au budget Assainissement, chapitre 23, article 2315,

**4 – Et autorise** le Président à signer tout acte relatif à la procédure de lancement et à l’attribution du marché public de travaux.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 14 décembre 2016

Guy MESSAGER,

*Signé*

Président du Syndicat,  
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 2016.

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.